

Département des BOUCHES DU RHONE

Lieudit : Le Galazon

Commune de SENAS

Cadastre : Section AD
Parcelles n° 27p, 31, 129, 131p, 132, 136p, 137, 226, 284, 285, 307

Lotissement LE PARC DE L'APICULTEUR

CONTRAT DE MARCHE PRIVE DE TRAVAUX V.R.D. AU FORFAIT

Dossier N° 9773

10 février 2023

LOT N° 1 : TERRASSEMENTS, VOIRIE, RESEAUX HUMIDES

LOT N° 2 : RESEAUX SECS

LOT N° 3 : ESPACES VERTS

URBANISME DURABLE
HECTAIRE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
04 42 02 00 92
SIREN 351 338 660

SRV BAS MONTEL
863 Chemin de la Malautière
84700 SORGUES
SIRET 722 621 521 00029 - APE 4211Z


GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Cabinet COURBI
Société de Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2013C200003
364 Avenue Charles de Gaulle – 84 100 ORANGE
T 04 90 34 06 57
contact@cabinet-courbi.fr


Orca
GÉOCONSEILS

ARTICLE 1 - PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

S.A.S. HECTARE

sise :

ZI Les Portes Domitiennes, RN 113, 34741 VENDARGUES

Représentée par : M. Gérald STORNELLO

Agissant en qualité de : Chargé d'affaires

Dénommé ci-après « **Maître d'Ouvrage** ».

D'une part,

Et l'entreprise : **SRV BAS MONTEL**

Dont le siège social est à : 863 chemin de la Malautière - BP 7 - 84701 SORGUES cedex

N° SIRET : 722 621 521 000 29. Inscrite au Registre du Commerce d'Avignon, n° 722 621 521.

Garantie en assurance décennale et responsabilité civile par : AXA

Représentée par : M. Stéphan SPISSER

Agissant en qualité de : Directeur

Dénommée ci-après « **L'Entrepreneur** ».

D'autre part,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Le Maître d'Ouvrage charge l'Entrepreneur désigné ci-dessus, qui accepte, d'exécuter les travaux V.R.D. de réalisation d'un lotissement de **43 lots** situé à **SENAS** (13), lieudit « **Les Launes** » et « **Le Galazon** », dénommé « **LE PARC DE L'APICULTEUR** », autorisé par arrêté du Maire en date du **24 juin 2021**.

45 GS

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ – DEFINITION DES TRAVAUX A REALISER

L'Entrepreneur s'engage à réaliser les travaux du :

LOT N° 1 : TERRASSEMENTS, VOIRIE, RESEAUX HUMIDES

LOT N° 2 : RESEAUX SECS

LOT N° 3 : ESPACES VERTS

Dont la consistance est définie dans les documents contractuels énumérés à l'article 6 ci-après ainsi que dans le permis d'aménager dont l'Entrepreneur reconnaît avoir pris connaissance.

Les travaux à réaliser sont plus expressément décrits dans le cahier des clauses techniques particulières et les plans détaillés, établis par le Maître d'œuvre, le cabinet COURBI à Orange.

ARTICLE 3 - PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

L'Entrepreneur reconnaît avoir visité les lieux et étudié parfaitement l'ensemble du dossier, avoir évalué avec exactitude les travaux qui lui sont confiés, moyennant le prix global et forfaitaire et non révisable de :

Tranche 1	665 375,95 €
Tranche 2	502 633,23 €
<u>MONTANT HT</u>	<u>1 168 009,18 €</u>
TVA 20 %	233 601,84 €
<u>MONTANT TTC</u>	<u>1 401 611,02 €</u>

Ce marché est unique, global et indivisible.

La décomposition du prix global et forfaitaire n'a un caractère contractuel qu'en ce qui concerne les prix unitaires pour le règlement des travaux supplémentaires ou la diminution du montant des travaux par suppression éventuelles de postes d'ouvrages.

Le caractère contractuel des quantités retenues pour la décomposition des opérations d'exécution ne peut être opposé au prix global et forfaitaire. Le quantitatif arrêté contractuellement étant réputé avoir été vérifié par rapport à toutes les autres pièces écrites et plans du Marché.

Tout ce qui figurerait sur les dessins mais ne serait pas mentionné dans le C.C.T.P. aura la même valeur que si les indications correspondantes étaient portées à la fois sur les pièces écrites et sur les dessins.

En cas de contradiction entre deux ou plusieurs plans, les plans dressés à la plus grande échelle auront la priorité.

En cas de contradiction entre deux ou plusieurs pièces, ce sont les indications et stipulations de la pièce portant le numéro d'ordre le moins élevé dans l'énumération des documents définie à l'article 6, qui prévaudront.

Dans le cas où la non-concordance entre deux ou plusieurs plans ou pièces écrites peut donner lieu à interprétation, l'appréciation revient d'autorité au Maître d'œuvre sans contrepartie financière ou autre.

Il est spécifié que, par le seul fait de la signature du Marché, l'Entreprise reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé au Maître d'œuvre et au Maître d'Ouvrage, pendant la période de soumission et la période précédant la signature du Marché, toutes les imprécisions, omissions ou contradictions qu'elle aurait pu relever, et avoir sollicité et reçu de leur part tous les renseignements nécessaires.

En conséquence, et en dernier lieu, le Maître d'œuvre restera seul juge de l'interprétation des documents du Marché, suivant les règles de l'art et dans l'esprit des devis, pièces écrites et plans.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Maître d'Ouvrage s'engage à effectuer les paiements au fur et à mesure de l'avancement des travaux, par acomptes mensuels dans un délai de **45 jours (quarante-cinq)** et suivant les modalités de règlement prévues à l'article 10 du CCAP.

Une retenue de garantie de 5%, sera effectuée sur chaque situation mensuelle. Eventuellement, l'Entrepreneur pourra présenter une caution bancaire conformément à l'article 4 du CCAP.

ARTICLE 5 - DELAIS

L'Entrepreneur s'engage à effectuer la totalité de ses travaux dans un délai global maximal de **6 mois par tranche** à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Les dates prévisionnelles des travaux sont :

- 1^{re} tranche : 24 lots du secteur situé à l'ouest du chemin de la Roubine, de février à juillet 2023.
- 2^e tranche : 19 lots du secteur situé à l'est du chemin de la Roubine, de février à juillet 2024.

ARTICLE 6 - DOCUMENTS CONSTITUANT LE MARCHÉ

Par dérogation à la norme NF P 03 001 de décembre 2000, les documents contractuels annexés au présent marché, que l'Entrepreneur s'engage à respecter, sont les suivants et prévalent l'un sur l'autre dans l'ordre énuméré ci-dessous :

1. le présent contrat de marché privé de travaux VRD au forfait
2. le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
3. les plans définissant les travaux à exécuter
4. le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
5. le calendrier général des travaux

CS
5

6. l'ensemble des normes affectant l'activité de l'Entrepreneur
7. la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

ARTICLE 7- DIVERS

L'Entrepreneur soussigné affirme, sous peine de résiliation de plein droit de son marché aux torts exclusifs de l'Entrepreneur, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction énoncée par l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 et du décret n° 54-82 du 22 janvier 1954 pris pour son application.

Il affirme, en outre, être à jour de ses cotisations et prélèvements mis à sa charge par la réglementation en vigueur, notamment vis-à-vis de la Sécurité Sociale et qu'il est soumis au régime de la TVA sur encaissements.

Il devra fournir au Maître d'Ouvrage une attestation d'assurance dans les conditions fixées à l'article 4.2 du CCAP.

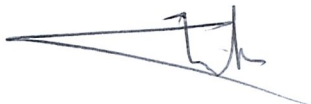
ARTICLE 8- CONTESTATIONS

Toutes les contestations se rapportant au présent marché et qui ne pourraient être réglées amiablement, seront de la compétence exclusive du TGI d'Avignon.

Fait à Orange le 10 février 2023.

Le Maître d'Ouvrage

HECTARE
URBANISME DURABLE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
04 42 02 00 92
SIREN 351 338 660



L'Entrepreneur

SRV BAS MONTEL
863 Chemin de la Malautière
84700 SORGUES
SIRET 722 621 521 00029 - APE 4211Z



65 8

RECAPITULATIF			
Désignation	Tranche 1	Tranche 2	ENSEMBLE
<u>LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES</u>	24 lots	19 lots	43 lots
1-0 - INSTALLATION, IMPLANTATION, RECOLEMENT, REPLIEMENT	17 580,00	12 715,00	30 295,00
1-1 - TERRASSEMENTS, TRAVAUX PREPARATOIRES	120 424,00	41 904,20	162 328,20
1-2 - VOIRIE	227 929,20	213 325,61	441 254,81
1-3 - EAUX PLUVIALES	49 309,55	33 759,02	83 068,57
1-4 - EAUX USEES	65 763,00	59 564,00	125 327,00
1-5 - ADDUCTION D'EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE	34 364,20	30 554,40	64 918,60
1-6 - RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE BASSE PRESSION	28 990,00	29 397,00	58 387,00
	544 359,95	421 219,23	965 579,18
<u>LOT 2 - RESEAUX SECS</u>	ratio HT / lot	ratio HT / lot	ratio HT / lot
2-1 - TELECOMMUNICATIONS	14 120,00	14 026,00	28 146,00
2-2 - ECLAIRAGE PUBLIC	30 475,00	20 774,00	51 249,00
2-3 - ENERGIE ELECTRIQUE	33 824,00	23 235,00	57 059,00
	78 419,00	58 035,00	136 454,00
<u>LOT 3 -ESPACES VERTS</u>	ratio HT / lot	ratio HT / lot	ratio HT / lot
3-1 - PLANTATIONS	36 197,00	16 979,00	53 176,00
3-2 - ARROSAGE	6 400,00	6 400,00	12 800,00
	42 597,00	23 379,00	65 976,00
	ratio HT / lot	ratio HT / lot	ratio HT / lot
	1 775 /lot	1 230 /lot	1 534 /lot
<u>TOTAL MARCHE DE TRAVAUX</u>	665 375,95	502 633,23	1 168 009,18
T.V.A. 20 %	133 075,19	100 526,65	233 601,84
TOTAL T.T.C.	798 451,14	603 159,88	1 401 611,02
ratio HT / lot	27 724 /lot	26 454 /lot	27 163 /lot

GS SS

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES					
1-0 - INSTALLATION, IMPLANTATION, RECOLEMENT, REPLIEMENT					
1000	Installation et repliement de chantier, y/c constat d'huissier	Ft	1	5 940,00	5 940,00
1001	Implantations par le Géomètre-Expert				
1001a	* phase 1 : emprises décalées de 1 m	Ft	1	1 200,00	1 200,00
1001b	* phase 2 : alvéoles techniques	Ft	1	840,00	840,00
1001c	* phase 3 : bordures, murs et clôtures	Ft	1	6 000,00	6 000,00
1002	Plan de récolement voirie et réseaux humides par le Géomètre-Expert	Ft	1	3 600,00	3 600,00
SOUS-TOTAL 1.0					17 580,00
1-1 - TERRASSEMENTS, TRAVAUX PREPARATOIRES					
1101	Nettoyage et débroussaillage	m²	18627	0,35	6 519,45
1102	Abattage et dessouchage d'arbres de circonférence > 60 cm				
1102a	Abattage et dessouchage : haies de cyprès	ml	68	113,00	7 684,00
1102b	Dessouchage : haies de cyprès	ml	119	70,00	8 330,00
1103	Démolition de maçonnerie et de chaussée	Ft	1	1 900,00	1 900,00
1104	Décapage de la terre végétale sur 30 cm	m²	4379	4,50	19 705,50
1105	Couche de forme : Terrassements en remblais pour chaussée, stationnements, trottoirs, y/c réglage et compactage du fond de forme.	m3	pm	27,30	
1106	Terrassements en déblai, pour encaissement de chaussée, stationnements,	m3	1234	17,35	21 409,90
1107	Terrassements en déblai, pour ouvrages de rétention, réglage et talutage.	m3	3077	17,35	53 385,95
1108	Mise en place de barrières HERAS de protection de haies, durant 8 mois.	ml	102	14,60	1 489,20
SOUS-TOTAL 1.1					120 424,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-2 - VOIRIE					
1201	Voirie, trottoirs, stationnements	ep.			
1201a	Toile géotextile anticontaminante	m²	3012	1,60	4 819,20
1201b	Grave non traitée 0/80 en couche de fondation y/c réglage et cylindrage. 0,40	m³	1205	27,30	32 896,50
1201c	Grave non traitée 0/31,5 en couche de base y/c réglage et cylindrage. 0,15	m³	401	35,00	14 035,00
1201d	Couche d'imprégnation	m²	2675	1,30	3 477,50
1201e	Tapis définitif BBSG 0/10	T	306	110,00	33 660,00
1201f	Tapis définitif BBSG 0/6 sur trottoirs, accès et stationnements	T	58	150,00	8 700,00
1202	Entrées charretières				
1202a	Toile géotextile anticontaminante	m²	864	1,60	1 382,40
1202b	Grave non traitée 0/80 y/c réglage et cylindrage. 0,25	m³	216	27,30	5 896,80
1203	Blocage des trottoirs et des lots				
1203a	- bordure T2	ml	152	32,00	4 864,00
1203b	- bordure T2 basse	ml	405	34,00	13 770,00
1203c	- bordure T2 + CS2	ml	31	63,00	1 953,00
1203d	- bordure T2 basse + CS2	ml	168	65,00	10 920,00
1203e	- bordure P1	ml	131	28,00	3 668,00
1203f	- rang d'agglos semi-pleins ou pleins-allégés, fouille 0.40 x 0.40, y/c 2 aciers filants 6 mm	ml	46	35,00	1 610,00
1204	Alvéoles techniques	U	23	380,00	8 740,00
1205	Signalisation horizontale				
1205a	- marquage au sol de délimitation des stationnements	Ft	1	300,00	300,00
1205b	- bande STOP	U	2	100,00	200,00
1205c	- passage piétons	U	3	100,00	300,00
1205d	- flèche directionnelle	U	4	25,00	100,00
1206	Signalisation verticale				
1206a	- panneau STOP	U	2	350,00	700,00
1206b	- panneau d'avertissement des dangers du bassin de rétention	U	5	150,00	750,00
1207	Maçonnerie				
1207a	Mur de 0,80 m de hauteur, y/c enduit, à 30% de vide sur 20 cm de hauteur	ml	187	235,00	43 945,00
1207b	Entrée de lot sur 6,80 ml : mur de 1,80 m de hauteur, y/c enduit, à 30% de vide sur 20 cm de hauteur, tablette de couronnement ep 6 cm	U	3	2 450,00	7 350,00
1208	Allée piétonne				
1208a	- Toile géotextile anticontaminante	m²	379	1,60	606,40
1208b	- GNT 0/31.5 en couche d'assise 0,20	m³	76	35,00	2 660,00
1208c	- GNT 0/31.5 traitée au RELAC à 4 % 0,10	m²	379	17,00	6 443,00
1209	Accotements provisoires				
1209a	Toile géotextile anticontaminante	m²	124	1,60	198,40
1209b	Grave non traitée 0/80 y/c réglage et cylindrage. 0,40	m³	50	27,30	1 365,00
1209c	Grave non traitée 0/31,5 en couche de réglage y/c réglage et cylindrage. 0,10	m³	12	38,00	456,00
1210	Clôtures grillagées				
	- clôture à panneaux soudés DIRICKX h = 1 m sur mur bahut	ml	187	49,00	9 163,00
1211	Batterie de 22 boîtes aux lettres	Ft	1	3 000,00	3 000,00
SOUS-TOTAL 1.2					227 929,20

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-3 - EAUX PLUVIALES					
1301	Tranchées				
1301a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	104	17,00	1 767,15
1301b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	46	27,00	1 247,40
1302	Canalisation, y compris lit de pose, enrobage et raccordements				
1302a	* Ø 300 mm Pe annelé	ml	187	36,00	6 732,00
1302b	* Ø 200 mm Pe annelé	ml	143	26,00	3 718,00
1303	Regards sur collecteurs				
1303a	* Regard de visite Ø 800	U	5	900,00	4 500,00
1304	Ouvrages d'engouffrement				
1304a	* Avaloir à grille	U	9	825,00	7 425,00
1304b	* Grille concave 600 x 600	U	4	700,00	2 800,00
1305	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	24	380,00	9 120,00
1306	Ouvrages de tête de canalisations	U	10	265,00	2 650,00
1307	Ouvrage de régulation	U	1	2 350,00	2 350,00
1308	Déversoir entre bassins de rétention : longueur 12,3 m, lame d'eau 10 cm, blocage des parois par rochers 100/200 bloqués au béton, caniveau de récupération avant rejet.	Ft	1	7 000,00	7 000,00
SOUS-TOTAL 1.3					49 309,55

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-4 - EAUX USEES					
1401	Tranchées				
1401a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	222	17,00	3 774,00
1401b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	134	27,00	3 618,00
1402	Canalisation en P.V.C. CR8, y compris lit de pose, enrobage, joints et raccords sur ouvrages				
1402a	- Ø 200 mm. (EU)	ml	147	26,00	3 822,00
1402b	- Ø 160 mm. (EU)	ml	167	25,00	4 175,00
1402c	- Ø 75/90 mm refoulement	ml	16	24,00	384,00
1403	Regard de visite				
1403a	Regard de visite étanche sous chaussée - béton - PAMREX 400 KN	U	5	900,00	4 500,00
1403b	Regard de décharge, à la sortie du refoulement	U	1	1 050,00	1 050,00
1404	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	24	380,00	9 120,00
1405	Raccordement au réseau : réfection de tranchée en traversée de la voie publique, en tranchée commune avec le réseau d'irrigation	Ft	1	900,00	900,00
1406	Station de relevage				
1406a	* fourniture et prestations, selon devis joint au CCTP	Ft	1	24 198,00	24 198,00
1406b	* terrassements, pose, raccords, réalisation de la dalle béton	Ft	1	9 222,00	9 222,00
1407	Plus-value pour plan de récolement selon CCTP AGGLOPOLE	Ft	1	1 000,00	1 000,00
SOUS-TOTAL 1.4					65 763,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-5 - ADDUCTION D'EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE					
1501	Tranchées				
1501a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	150	17,00	2 550,00
1501b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	94	27,00	2 538,00
1502	Canalisations				
1502a	- fonte Ø 100 mm	ml	13	55,50	721,50
1502b	- fonte Ø 60 mm	ml	135	49,30	6 655,50
1502c	- Pe HD ou PVC Ø 63 mm	ml			
1502d	- PVC Ø 40 mm	ml	44	16,80	739,20
1502e	- Pe HD Ø 25 mm sous fourreau bleu Ø 90	ml	120	10,50	1 260,00
1503	Branchement particulier, y/c pièces spéciales et abri-compteur	U	25	595,00	14 875,00
1504	Vidange sur canalisation Ø 63	U	1	475,00	475,00
1505	Ventouse automatique sur canalisation Ø 63	U	1	1 250,00	1 250,00
1506	Poteau incendie, y/c vanne d'isolement	U	1	2 350,00	2 350,00
1507	Raccordement au réseau public : connexions dans l'abri-compteur	U	1	950,00	950,00
SOUS-TOTAL 1.5					34 364,20
1-6 - RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE BASSE PRESSION					
1601	Tranchées				
1601a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	228	17,00	3 876,00
1601b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de fondation	m3	154	27,00	4 158,00
1602	Canalisation en P.V.C. CR8, y compris lit de pose, enrobage, joints et raccords sur ouvrages				
1602a	- Ø 200 mm. (EU)	ml	136	26,00	3 536,00
1602b	- Ø 160 mm. (EU)	ml	170	25,00	4 250,00
1603	Regard de visite étanche sous chaussée	U	3	900,00	2 700,00
1604	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	24	380,00	9 120,00
1605	Raccordement à la roubine par création de regard	U	1	1 350,00	1 350,00
SOUS-TOTAL 1.6					28 990,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
RECAPITULATIF					
<u>LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES</u>					
	1-0 - INSTALLATION, IMPLANTATION, RECOLEMENT, REPLIEMENT				17 580,00
	1-1 - TERRASSEMENTS, TRAVAUX PREPARATOIRES				120 424,00
	1-2 - VOIRIE				227 929,20
	1-3 - EAUX PLUVIALES				49 309,55
	1-4 - EAUX USEES				65 763,00
	1-5 - ADDUCTION D'EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE				34 364,20
	1-6 - RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE BASSE PRESSION				28 990,00
	TOTAL H.T.				544 359,95
	T.V.A. 20 %				108 871,99
	TOTAL T.T.C.				653 231,94

h

GS

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
LOT 2 - RESEAUX SECS					
2-1 - TELECOMMUNICATIONS					
2101	Tranchées	ml	273	18,00	4 914,00
2102	Batterie de fourreaux type TP 42/45				
2102a	* 3 fourreaux (entre chambres)	ml	175	8,00	1 400,00
2102b	* 2 fourreaux (vers lots)	ml	351	6,00	2 106,00
2103	Chambre de tirage				
2103a	* L2C fonte 400 KN	U	3	750,00	2 250,00
2103b	* L1C fonte 400 KN	U		650,00	
2103c	* L1P fonte 250 KN	U			
2103d	* L0T fonte 125 KN	U		250,00	
2104	Regards individuels TELECOM Pot A10 ou Composite	U	22	125,00	2 750,00
2105	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
2106	Raccordement au réseau public	Ft	1	350,00	350,00
SOUS-TOTAL 2.1					14 120,00

65 88

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
2-2 - ECLAIRAGE PUBLIC					
2201	Tranchées	ml	304	18,00	5 472,00
2202	Fourniture et pose d'un fourreau janolène rouge aiguillé Ø 63	ml	304	8,00	2 432,00
2203	Câble RO2V - section à déterminer	ml	336	16,00	5 376,00
2204	Câble cuivre nu 25 mm² de mise à la terre	ml	304	5,00	1 520,00
2205	Candélabre , y/c massif, mât et luminaire * Lanterne VEGA LED 35 W, mât H=5m	U	13	1 150,00	14 950,00
2206	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
2207	Raccordement au réseau public, y/c réfection de tranchée en traversée de la voie publique, tranchée commune avec le raccordement électrique au poste	Ft	1	150,00	150,00
2208	Etrier de protection	U	1	225,00	225,00
SOUS-TOTAL 2.2					30 475,00

15
65

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
2-3 - ENERGIE ELECTRIQUE					
2301	Tranchées	ml	360	18,00	6 480,00
2302	Câble BT				
2302a	* 3 x 240 ² + 1 x 95 alu	ml	280	33,00	9 240,00
2302b	* 3 x 150 ² + 1 x 70 alu	ml	80	28,00	2 240,00
2302c	* 3 x 95 ² + 1 x 50 alu	ml	91	24,00	2 184,00
2302d	* 4 x 35 ² alu	ml	100	20,00	2 000,00
2303	Coffrets et socles				
2303a	* Socle - S19 - REMBT 600 et équipement	U			
2303b	* Socle - S19 - REMBT 450 et équipement	U	13	600,00	7 800,00
2303c	* Socle simple - S20 - REMBT 300 et équipement	U	1	450,00	450,00
2303d	* Borne CIBE simple mono et équipement	U	10	280,00	2 800,00
2303e	* Borne CIBE type 2 Grand Volume - y/c liaison et compteur-disjoncteur triphasé	U	1	280,00	280,00
2303f	* Borne CIBE type 2 - y/c liaison et compteur-disjoncteur monophasé	U			
2304	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
SOUS-TOTAL 2.3					33 824,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
RECAPITULATIF					
<u>LOT 2 - RESEAUX SECS</u>					
	2-1 - TELECOMMUNICATIONS				14 120,00
	2-2 - ECLAIRAGE PUBLIC				30 475,00
	2-3 - ENERGIE ELECTRIQUE				33 824,00
	TOTAL H.T.				78 419,00
	T.V.A. 20 %				15 683,80
	TOTAL T.T.C.				94 102,80

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
LOT 3 : ESPACES VERTS					
3-1 - PLANTATIONS					
3101	Plantations				
3101a	* arbres d'alignement 20/25 le long des voies : micocoulier, aulne, charme ou tilleuls	U	25	325,00	8 125,00
3101b	* arbres 18/20 dans les bassins de rétention et autres espaces verts : mélia, sophora, érables, tulipier, copalme.	U	43	300,00	12 900,00
3101c	* haie panachée - C 7 à 15 l, hauteur 80/100 cm - tous les 2 m	U	130	20,00	2 600,00
3101d	* végétation basse - C 3 l, hauteur 30/40 cm - tous les 1 m	U	366	5,00	1 830,00
3102	Terre végétale et préparation des sols				
3102a	* Terre végétale reprise sur stock de décapage : pour toutes les plantations.	m3	167	10,00	1 670,00
3102b	* Option : fourniture de terre végétale	m3			
3103	Enherbement des bassins de rétention par mélange rustique adapté	m²	5872	1,00	5 872,00
3104	Entretien et garantie pendant une durée de 2 ans	trim	8	400,00	3 200,00
SOUS-TOTAL 3.1					36 197,00
3-2 - ARROSAGE					
3201	Arrosage manuel ou automatique, pendant une durée de 2 ans.	trim	8	800,00	6 400,00
SOUS-TOTAL 3.2					6 400,00
TOTAL H.T.					42 597,00
T.V.A. 20 %					8 519,40
TOTAL T.T.C.					51 116,40

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES					
1-0 - INSTALLATION, IMPLANTATION, RECOLEMENT, REPLIEMENT					
1000	Installation et repliement de chantier, y/c constat d'huissier	Ft	1	3 500,00	3 500,00
1001	Implantations par le Géomètre-Expert				
1001a	* phase 1 : emprises décalées de 1 m	Ft	1	950,00	950,00
1001b	* phase 2 : alvéoles techniques	Ft	1	665,00	665,00
1001c	* phase 3 : bordures, murs et clôtures	Ft	1	4 750,00	4 750,00
1002	Plan de récolement voirie et réseaux humides par le Géomètre-Expert	Ft	1	2 850,00	2 850,00
SOUS-TOTAL 1.0					12 715,00
1-1 - TERRASSEMENTS, TRAVAUX PREPARATOIRES					
1101	Nettoyage et débroussaillage	m²	10317	0,35	3 610,95
1102	Abattage et dessouchage d'arbres de circonférence > 60 cm				
1102a	Abattage et dessouchage : haies de cyprès	ml		113,00	
1102b	Dessouchage : haies de cyprès	ml	102	70,00	7 140,00
1102c	Abattage et dessouchage : alignements de fruitiers	pm	825		
1103	Démolition de maçonnerie et de chaussée	Ft	1	2 500,00	2 500,00
1104	Décapage de la terre végétale sur 30 cm	m²	2318	4,50	10 431,00
1105	Couche de forme : Terrassements en remblais pour chaussée, stationnements, trottoirs, y/c réglage et compactage du fond de forme.	m3	pm	27,30	
1106	Terrassements en déblai, pour encaissement de chaussée, stationnements,	m3	466	17,35	8 085,10
1107	Terrassements en déblai, pour ouvrages de rétention, réglage et talutage.	m3	383	17,35	6 645,05
1108	Mise en place de barrières HERAS de protection de haies, durant 8 mois.	ml	170	14,60	2 482,00
1109	Curage et reprofilage de fossé	ml	91	11,10	1 010,10
SOUS-TOTAL 1.1					41 904,20

65

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-2 - VOIRIE					
1201	Voirie, trottoirs, stationnements	ep.			
1201a	Toile géotextile anticontaminante	m²	1502	1,60	2 403,20
1201b	Grave non traitée 0/80 en couche de fondation y/c réglage et cylindrage.	0,40 m³	601	27,30	16 407,30
1201c	Grave non traitée 0/31,5 en couche de base y/c réglage et cylindrage.	0,15 m³	182	35,00	6 370,00
1201d	Couche d'imprégnation	m²	1216	1,30	1 580,80
1201e	Tapis définitif BBSG 0/10	0,06 T	131	110,00	14 410,00
1201f	Tapis définitif BBSG 0/6 sur trottoirs, accès et stationnements	0,04 T	32	150,00	4 800,00
1202	Entrées charretières				
1202a	Toile géotextile anticontaminante	m²	684	1,60	1 094,40
1202b	Grave non traitée 0/80 y/c réglage et cylindrage.	0,25 m³	171	27,30	4 668,30
1203	Blocage des trottoirs et des lots				
1203a	- bordure T2	ml	72	32,00	2 304,00
1203b	- bordure T2 basse	ml	233	34,00	7 922,00
1203c	- bordure T2 + CS2	ml	83	63,00	5 229,00
1203d	- bordure T2 basse + CS2	ml	107	65,00	6 955,00
1203e	- bordure P1	ml	52	28,00	1 456,00
1203f	- rang d'agglos semi-pleins ou pleins-allégés, fouille 0.40 x 0.40, y/c 2 aciers filants 6 mm	ml	4	35,00	140,00
1204	Alvéoles techniques	U	19	380,00	7 220,00
1205	Signalisation horizontale				
1205a	- marquage au sol de délimitation des stationnements	Ft	1	300,00	300,00
1205b	- bande STOP	U	1	100,00	100,00
1205c	- passage piétons	U	2	100,00	200,00
1205d	- flèche directionnelle	U	3	25,00	75,00
1206	Signalisation verticale				
1206a	- panneau STOP	U	1	350,00	350,00
1206b	- panneau d'avertissement des dangers du bassin de rétention	U	1	150,00	150,00
1207	Maçonnerie				
1207a	Mur de 0,80 m de hauteur, y/c enduit, à 30% de vide sur 20 cm de hauteur	ml	258	235,00	60 630,00
1207b	Entrée de lot sur 6,80 ml : mur de 1,80 m de hauteur, y/c enduit, à 30% de	U	19	2 450,00	46 550,00
1208	Allée piétonne				
1208a	- Toile géotextile anticontaminante	m²	132	1,60	211,20
1208b	- GNT 0/31.5 en couche d'assise	0,20 m³	26	35,00	910,00
1208c	- GNT 0/31.5 traitée au RELAC à 4 %	0,10 m²	132	17,00	2 244,00
1210	Clôtures grillagées				
	- clôture à panneaux soudés DIRICKX h = 1 m sur mur bahut	ml	258	49,00	12 642,00
1211	Batterie de 19 boîtes aux lettres	Ft	1	2 590,91	2 590,91
1212	Couverture de la roubine : dalle béton ep 20 cm, largeur mini 2 m	ml	35	97,50	3 412,50
SOUS-TOTAL 1.2					213 325,61

CS SS

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-3 - EAUX PLUVIALES					
1301	Tranchées				
1301a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	91	17,00	1 547,60
1301b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	40	27,00	1 092,42
1302	Canalisation, y compris lit de pose, enrobage et raccords				
1302a	* Ø 300 mm Pe annelé	ml	188	36,00	6 768,00
1302b	* Ø 200 mm Pe annelé	ml	101	26,00	2 626,00
1303	Regards sur collecteurs				
1303a	* Regard de visite Ø 800	U	5	900,00	4 500,00
1304	Ouvrages d'engouffrement				
1304a	* Avaloir à grille	U	5	825,00	4 125,00
1305	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	19	380,00	7 220,00
1306	Ouvrages de tête de canalisations	U	2	265,00	530,00
1307	Ouvrage de régulation	U	1	2 350,00	2 350,00
1308	Déversoir entre bassins de rétention : longueur 5,5 m, lame d'eau 10 cm, blocage des parois par rochers 100/200 bloqués au béton	Ft	1	3 000,00	3 000,00
SOUS-TOTAL 1.3					33 759,02

XS
65

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-4 - EAUX USEES					
1401	Tranchées				
1401a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	188	17,00	3 196,00
1401b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	104	27,00	2 808,00
1402	Canalisation en P.V.C. CR8, y compris lit de pose, enrobage, joints et raccords sur ouvrages				
1402a	- Ø 200 mm. (EU)	ml	197	26,00	5 122,00
1402b	- Ø 160 mm. (EU)	ml	92	25,00	2 300,00
1402c	- Ø 75/90 mm refoulement	ml	7	24,00	168,00
1403	Regard de visite				
1403a	Regard de visite étanche sous chaussée - béton - PAMREX 400 KN	U	4	900,00	3 600,00
1403b	Regard de décharge, à la sortie du refoulement	U	1	1 150,00	1 150,00
1404	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	19	380,00	7 220,00
1405	Raccordement au réseau public dans un regard existant	U	1	700,00	700,00
1406	Station de relevage				
1406a	* fourniture et prestations, selon devis joint au CCTP	Ft	1	23 078,00	23 078,00
1406b	* terrassements, pose, raccords, réalisation de la dalle béton	Ft	1	9 222,00	9 222,00
1407	Plus-value pour plan de récolement selon CCTP AGGLOPOLE	Ft	1	1 000,00	1 000,00
SOUS-TOTAL 1.4					59 564,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
1-5 - ADDUCTION D'EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE					
1501	Tranchées				
1501a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	151	17,00	2 567,00
1501b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de réglage	m3	95	27,00	2 565,00
1502	Canalisations				
1502a	- fonte Ø 100 mm	ml		55,50	
1502b	- fonte Ø 60 mm	ml	218	49,30	10 747,40
1502c	- Pe HD ou PVC Ø 63 mm	ml			
1502d	- PVC Ø 40 mm	ml	5	16,80	84,00
1502e	- Pe HD Ø 25 mm sous fourreau bleu Ø 90	ml	92	10,50	966,00
1503	Branchement particulier, y/c pièces spéciales et abri-compteur	U	20	595,00	11 900,00
1504	Vidange sur canalisation Ø 63	U	1	475,00	475,00
1505	Ventouse automatique sur canalisation Ø 63	U	1	1 250,00	1 250,00
SOUS-TOTAL 1.5					30 554,40
1-6 - RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE BASSE PRESSION					
1601	Tranchées				
1601a	* Ouverture à partir de la couche de fondation	m3	247	17,00	4 199,00
1601b	* Remblai en GNT 0/31,5 jusqu'à la couche de fondation	m3	173	27,00	4 671,00
1602	Canalisation en P.V.C. CR8, y compris lit de pose, enrobage, joints et				
1602a	- Ø 200 mm. (EU)	ml	182	26,00	4 732,00
1602b	- Ø 160 mm. (EU)	ml	91	25,00	2 275,00
1603	Regard de visite étanche sous chaussée	U	4	900,00	3 600,00
1604	Branchement particulier hors canalisation et ses terrassements	U	19	380,00	7 220,00
1605	Raccordement à la roubine par création de regard	U	2	1 350,00	2 700,00
SOUS-TOTAL 1.6					29 397,00

Handwritten signature and initials

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Montant
RECAPITULATIF					
<u>LOT 1 : TERRASSEMENTS - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES</u>					
	1-0 - INSTALLATION, IMPLANTATION, RECOLEMENT, REPLIEMENT				12 715,00
	1-1 - TERRASSEMENTS, TRAVAUX PREPARATOIRES				41 904,20
	1-2 - VOIRIE				213 325,61
	1-3 - EAUX PLUVIALES				33 759,02
	1-4 - EAUX USEES				59 564,00
	1-5 - ADDUCTION D'EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE				30 554,40
	1-6 - RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE BASSE PRESSION				29 397,00
	TOTAL H.T.				421 219,23
	T.V.A. 20 %				84 243,85
	TOTAL T.T.C.				505 463,07

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
LOT 2 - RESEAUX SECS					
2-1 - TELECOMMUNICATIONS					
2101	Tranchées	ml	275	18,00	4 950,00
2102	Batterie de fourreaux type TP 42/45				
2102a	* 3 fourreaux (entre chambres)	ml	201	8,00	1 608,00
2102b	* 2 fourreaux (vers lots)	ml	228	6,00	1 368,00
2103	Chambre de tirage				
2103a	* L2C fonte 400 KN	U	3	750,00	2 250,00
2103b	* L1C fonte 400 KN	U	1	650,00	650,00
2103c	* L1P fonte 250 KN	U			
2103d	* L0T fonte 125 KN	U	1	250,00	250,00
2104	Regards individuels TELECOM Pot A10 ou Composite	U	18	125,00	2 250,00
2105	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
2106	Raccordement au réseau public, y/c plus-value pour démolition et réfection de chaussée en traversée du chemin de la roubine	Ft	1	350,00	350,00
SOUS-TOTAL 2.1					14 026,00

SS 65

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
2-2 - ECLAIRAGE PUBLIC					
2201	Tranchées	ml	232	18,00	4 176,00
2202	Fourniture et pose d'un fourreau janolène rouge aiguillé Ø 63	ml	232	8,00	1 856,00
2203	Câble RO2V - section à déterminer	ml	252	16,00	4 032,00
2204	Câble cuivre nu 25 mm² de mise à la terre	ml	232	5,00	1 160,00
2205	Candélabre , y/c massif, mât et luminaire * Lanterne VEGA LED 35 W, mât H=5m	U	8	1 150,00	9 200,00
2206	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
SOUS-TOTAL 2.2					20 774,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
2-3 - ENERGIE ELECTRIQUE					
2301	Tranchées	ml	280	18,00	5 040,00
2302	Câble BT				
2302a	* 3 x 240 ² + 1 x 95 alu	ml	25	33,00	825,00
2302b	* 3 x 150 ² + 1 x 70 alu	ml	140	28,00	3 920,00
2302c	* 3 x 95 ² + 1 x 50 alu	ml	95	24,00	2 280,00
2302d	* 4 x 35 ² alu	ml	148	20,00	2 960,00
2303	Coffrets et socles				
2303a	* Socle - S19 - REMBT 600 et équipement	U			
2303b	* Socle - S19 - REMBT 450 et équipement	U	6	600,00	3 600,00
2303c	* Socle simple - S20 - REMBT 300 et équipement	U	2	450,00	900,00
2303d	* Borne CIBE simple mono et équipement	U	11	280,00	3 080,00
2303e	* Borne CIBE type 2 Grand Volume - y/c liaison et compteur-disjoncteur triphasé	U	1	280,00	280,00
2303f	* Borne CIBE type 2 - y/c liaison et compteur-disjoncteur monophasé	U			
2304	Plans de récolement	Ft	1	350,00	350,00
SOUS-TOTAL 2.3					23 235,00

65


N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
RECAPITULATIF					
<u>LOT 2 - RESEAUX SECS</u>					
	2-1 - TELECOMMUNICATIONS				14 026,00
	2-2 - ECLAIRAGE PUBLIC				20 774,00
	2-3 - ENERGIE ELECTRIQUE				23 235,00
	TOTAL H.T.				58 035,00
	T.V.A. 20 %				11 607,00
	TOTAL T.T.C.				69 642,00

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix U. €	Total
LOT 3 : ESPACES VERTS					
3-1 - PLANTATIONS					
3101	Plantations				
3101a	* arbres d'alignement 20/25 le long des voies : micocoulier, aulne, charme ou tilleuls	U	20	325,00	6 500,00
3101b	* arbres 18/20 dans les bassins de rétention et autres espaces verts : mélia, sophora, érables, tulipier, copalme.	U	19	300,00	5 700,00
3101c	* haie panachée - C 7 à 15 l, hauteur 80/100 cm - tous les 2 m	U		20,00	
3101d	* végétation basse - C 3 l, hauteur 30/40 cm - tous les 1 m	U	18	5,00	90,00
3102	Terre végétale et préparation des sols				
3102a	* Terre végétale reprise sur stock de décapage : pour toutes les plantations.	m3	43	10,00	430,00
3102b	* Option : fourniture de terre végétale	m3			
3103	Enherbement des bassins de rétention par mélange rustique adapté	m²	1059	1,00	1 059,00
3104	Entretien et garantie pendant une durée de 2 ans	trim	8	400,00	3 200,00
SOUS-TOTAL 3.1					16 979,00
3-2 - ARROSAGE					
3201	Arrosage manuel ou automatique, pendant une durée de 2 ans.	trim	8	800,00	6 400,00
SOUS-TOTAL 3.2					6 400,00
TOTAL H.T.					23 379,00
T.V.A. 20 %					4 675,80
TOTAL T.T.C.					28 054,80

SS